

Château de Ségure
65240 ARREAU

N° 30-2017

Séance du 16 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 février, à 18H30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération	60
Dont 5 procurations	
Votes pour : 60	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	8 février 2017

Présents votants (55) : TARDOS Jean, TREY Jean-Claude, MOUNIQ Jean, SAJOUS Sébastien, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADÉ Pierre, LANTOINE Michèle, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, CORTES Agnès, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CANTONY Christophe, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, PRUGENT LERE Fernande, GAY Eric, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, GOMES DA SILVA Rose, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, ROCA Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel

Présents non votants (7) : PEFONTAN Marie-Madeleine, FAUGERE Bernard, SERMET André, BACQUE Jean, RIVIERE Patrick, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine

Titulaires absents (12) : PUCEL Mathieu, CHATILLON Frédéric, MUR Raymond, GISTAU Patrick, MALERE Hélène, BRUN Jean, FINES Frédéric, RICARD Louis, SOLANA Michel, BALAGNA Patrice, CARMOUSE Catherine, ROBIN Isabelle

Procurations (5) : VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
DELASSO Maryse à DESMARAIS Nadine
DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel
POME Maryse à MIR Jean-Henri
VIDALON Patricia à DUBERNARD Alain

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : désignation des délégués représentant la CCAL au sein du SMECTOM

Monsieur le président expose la demande du SMECTOM de désigner des délégués représentant la Communauté de Communes Aure Louron au sein de leur assemblée délibérante.

Pour le **collège traitement**, le conseil communautaire doit désigner **5 titulaires et 4 suppléants**.

Pour le **collège collecte**, le conseil communautaire doit désigner **5 titulaires et 3 suppléants**.

Monsieur le Président précise que les délégués traitement et les délégués collecte doivent être différents, il précise aussi qu'il conviendrait de désigner pour le collège collecte des délégués issus des ex CCd'Aure et Véziaux d'Aure, seules adhérentes à la collecte.

Le bureau communautaire s'est réuni le 7 février dernier et a établi une liste pour soumission au conseil communautaire.

SOUS-PREFECTURE

27 FEV. 2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON

Sont proposés :

Délégués titulaires SMECTOM collège traitement (5)

Monsieur Jean-Louis ANGLADE,
Monsieur Jean-Pierre BECH,
Monsieur Noël LACAZE,

Monsieur Michel MILLET,
Monsieur Patrick RIVIERE,

Délégués suppléants SMECTOM collège traitement (4)

Madame Nathalie BERSIA,
Monsieur Gilbert DE BENQUE,

Monsieur Didier FOURTINE
Monsieur Jean-François LAFFONT,

Délégués titulaires SMECTOM collège collecte (5)

Monsieur Albert BAZERQUE,
Monsieur Philippe CARRERE,
Monsieur Christophe GAILHARD,

Monsieur Frédéric LLOP,
Monsieur Maurice PETIT,

Délégués suppléants SMECTOM collège collecte (3)

Monsieur Benoît BAHEU,
Monsieur Frédérick CHATILLON

Monsieur Eric GAY,

Monsieur Jean-Pierre Bech propose de laisser sa place de délégué titulaire pour le collège « traitement » si un autre élu fait acte de candidature. Vu l'absence de candidature, Monsieur BECH reste délégué titulaire.

Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires d'approuver ces désignations.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve la désignation des délégués titulaires et suppléants ci-dessus présentés pour le collège traitement ;
- Approuve la désignation des délégués titulaires et suppléants ci-dessus présentés pour le collège collecte ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Président,
Philippe CARRERE

